

## Une autre vie s'invente ici

### Délibération 2019 CS 29 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### **Objet : Equipement de la Maison du Parc - Demande de financement**

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mars à 17 h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 mars 2019, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 63 présents (44) ou représentés (19) pour 51 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames**, Danièle NEGRIN, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Mireille BOR, Marie-Claire FEROUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Sabine GATIN, Dominique SANTONI, Sylvie FARE, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Elisabeth AMOROS.

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, André BERGER, Paul GRANIER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Claude BADO, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Alain SAGE, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Frédéric SACCO, Paul FABRE, Christian CHENEZ.

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Mariane DOMEIZEL à Geneviève JEAN  
Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE  
Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT  
Christiane NAJI à Gisèle MAGNE  
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON  
Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE  
Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS

##### **Messieurs**

Sergio ILOVAISKY à Mickaël CAVALIER  
Michel RUFFINATTI à Roland PETIET  
Félix BOREL à Alain SAGE  
Philippe ROUX à Jacques DECUIGNIERES  
Christian AUTARD à André BERGER  
Didier PERELLO à Jean-Pierre LEROUX  
Francis FARGE à Claude BADO  
Christian RUFFINATTO à Alain CAHOUR  
Jérôme DE LUCA à Sabine GATIN  
Pascal DEPOISSON à Mireille BOR  
Philippe DAUMAS à Paule DAPRES  
Jean-François LOVISOLO à Dominique SANTONI

**Était également présente :** Isabelle CHANOURDIE, suppléante de la commune d'Ansouis

**Etaient excusés :** Mesdames Danielle BRUN, Noëlle TRINQUIER.

**Messieurs** Rémy RAYE, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Julien AUBERT.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
 Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon ;  
 Vu la convention d'objectifs 2015-2020 entre l'Etat, la Région, les Départements des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;  
 Vu le programme d'actions 2019 ;  
 Considérant le besoin d'améliorer les équipements de la maison du Parc par l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier et l'aménagement intérieur de certains bureaux ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de travaux pour l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier et l'aménagement intérieur de certains bureaux, sous réserve de la mobilisation aboutie des aides sollicitées et constituant la deuxième phase du programme d'équipement de la maison du Parc pour un montant total de 82 080 € TTC :

DEPENSES		Montant
Equipement et travaux		68 400 €
Etude et maîtrise d'œuvre		en interne €
TOTAL		68 400 €
TVA 20%		13 680 €
TOTAL TTC		<b>82 080 €</b>
RECETTES		Montant
	%	
Région PACA	80 %	57 000 €
Participation (crédits) Parc du Luberon	20 %	11 400 €
TOTAL	100 %	68 400 €
Préfinancement de la TVA PNR Luberon		13 680 €
TOTAL		<b>82 080 €</b>

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté ;
- **SOLLICITE** la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTONI